



SECTION

MOSELLE

CSAL du 20 avril 2023

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Vous ne l'ignorez pas : les salariés français du public comme du privé sont en colère.

La non-majorité présidentielle a passé aux forceps une réforme des retraites qui vise à ajouter deux années de cotisations supplémentaire et un départ à la retraite à 64 ans, usant de tous les artifices de la 5^e république pour certains de manière inédite, et ce afin de museler la contestation à tous les niveaux.

Et le gouvernement reste sourd alors que 94 % des salariés actifs et plus de 80% de la population sont opposés à sa réforme.

Car oui, le peuple, dans le sens noble du terme, ne s'est pas laissé convaincre par des arguments souvent fallacieux.

L'énorme goutte de la réforme imposée a fait déborder un vase d'agacement déjà trop plein.

Les syndicats, bien que bafoués et méprisés depuis très longtemps, et particulièrement par le pouvoir en place, ont eux pris leur responsabilité et mené une contestation en grande intelligence, qui a déjà vu des millions de salariés dans la rue depuis le 19 janvier 2023.

C'est dans ce contexte que nous nous présentons aujourd'hui à la deuxième convocation du CSAL.

En effet, vous avez choisi de maintenir les réunions institutionnelles, alors même que des journées de grève et de manifestations étaient annoncées ces mêmes jours.

FO en prend acte, et en tire les conclusions nécessaires. Nous voyons là tout le respect que vous portez au dialogue social, et par là même aux agents.

Nous vous l'avions déjà annoncé : nous participerons aux instances, malgré le contexte, car la vie des services continue, dans un contexte de dégradations des conditions de travail.

Mais nous ne dialoguerons jamais pendant que défileront dans la rue nos camarades du public et du privé contre la réforme des retraites.

Concernant ce CSAL, FO DGFIP Moselle déplore qu'il se tienne sans règlement intérieur.

Quand sera-t-il présenté aux élus de cette nouvelle instance ?

Quant à l'ordre du jour, il est extrêmement limité au regard des dysfonctionnements constatés dans les services.

Et on peut dire que nous ne sommes pas aidés par notre Direction Générale, qui n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer en masse des courriels à l'attention des propriétaires qui, désemparés, ont submergé les services de messages et de coups de téléphone, voire de visites sur sites ou dans les permanences.

Cette situation engendre inévitablement des crispations avec les usagers, tout en discréditant les agents et à travers eux la DGFIP.

Ces dysfonctionnements contribuent à amplifier la grogne et à surexposer les agents.

Monsieur le Président, les services sont en train de sombrer irrémédiablement : il est plus que temps de prendre des mesures appropriées pour sortir de cette impasse afin que les agents puissent exercer leurs missions dans des conditions correctes !

Pour FO DGFIP, démonstration est malheureusement faite que l'automatisation massive des process dans le cadre du foncier dit « innovant » menace jusqu'à l'avenir même des missions foncières dont le Directeur Général a paradoxalement érigé le renforcement en objectif.

Au-delà des missions foncières, et à l'heure où le NRP poursuit l'achèvement de son déploiement, nous alertons à nouveau dans ce CSAL sur les conséquences des restructurations massives engagées fin 2020.

Les suppressions d'emplois, les transferts de missions, la suppression de la quasi-totalité du réseau SPL, les mobilités ainsi que le travail à distance ont fortement déstabilisé les services et les agents dont bon nombre font désormais plus que s'interroger sur le sens même de leur travail.

Rappelons également que le calibrage en emplois de ces nouvelles unités est intervenu après des années de coupes franches massives dans les effectifs et que fatalement, le compte n'y est pas pour des équipes pour la plupart exsangues.

Malheureusement, la Direction Générale, en bon petit soldat de l'austérité budgétaire, a l'art et la manière d'anticiper et d'amplifier de pseudos gains de productivité dont les agents ne mesurent bien évidemment pas les effets concrets...

Le contexte notamment de la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics, outre les inquiétudes qu'elle suscite pour les agents de tous grades et la remise en cause de l'organisation financière et comptable de l'État, pourraient fortement inciter l'administration à justifier de nouvelles suppressions d'emplois sous couvert de simplifications...

Et que penser de l'avenir des SIP, service en plein sous les feux de l'actualité, et dont le COM prévoit une forte « évolution du positionnement des agents historiquement chargés de la collecte des impôts ». Les agents des SIP font déjà partie de l'histoire...Ils doivent être polyvalents, et répondre à toutes les questions...

Bientôt, les accueils seront multicanaux : impôts, certes, mais aussi CAF, retraite, CPAMAutant de services à l'utilisateur, qui seront assurés par les agents d'accueil de la DGFIP, au même titre que les France Services.

Les discours changent tout le temps, les agents ne comprennent plus les orientations de la DGFIP, qui est guidée par la réduction des coûts plutôt que par la mise en œuvre d'un service public de qualité. Ils subissent les choix de leur ministère, et ce ne sont pas les grandes campagnes de communication déployées qui vont les convaincre de l'utilité de ces changements .

Pendant ce temps, les agents, eux, s'inquiètent pour leur avenir.

Ont-ils raison Monsieur le Président ?